

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et le centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune d'Ensuès-la-Redonne pour la réalisation des contrats d'engagement réciproque en faveur des bénéficiaires du RSA.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La convention avec le centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune d'Ensuès-la-Redonne pour la réalisation de contrats d'engagement réciproque (CER) et de contrats d'orientation pour les bénéficiaires du RSA, est arrivée à échéance.

Compte tenu de l'internalisation de l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA au sein des services du Département en 2018, les CCAS ne sont plus habilités à réaliser des contrats d'orientation.

En conséquence, il est proposé de renouveler la convention pour la réalisation des CER avec le CCAS de la commune d'Ensuès-la-Redonne à compter du 1^{er} janvier 2019 pour un an renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Ce rapport concerne le financement du CCAS de la commune d'Ensuès-la-Redonne selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant estimé à 152,40 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL